

CONVENTION-CLUB OWAYO CUSTOM SPORTS FRANCE

entre l'entreprise

owayo GmbH (siège social)

Landhuter Str. 6
93047 Regensburg
Allemagne

Représentée ici par son Directeur Général
et ci-après dénommée « owayo »

et le club

Nom du club

Rue

Code postal/ville

Représenté ici par M/Mme
et ci-après dénommé « Club »

Durée

La Convention-club est valide pour une durée indéterminée et commence à la date indiquée à côté de la signature en bas de page. Les achats effectués avant cette date ne pourront être pris en compte lors du calcul du total d'achats TTC réalisé.

Barème de réduction

jusqu'à 2.999,99 euros TTC d'achat	-	5% de réduction immédiate
à partir de 3.000,00 euros TTC d'achat	-	10% de réduction (appliquée rétroactivement)
à partir de 5.000,00 euros TTC d'achat	-	15% de réduction (appliquée rétroactivement)
à partir de 10.000,00 euros TTC d'achat	-	20% de réduction (appliquée rétroactivement)

Mode de calcul : valeur totale des achats réalisés en euros TTC et calculés sur la base d'un tarif produit référence (voir appendice en page 3), hors éventuelles réductions (ex. sponsoring owayo) et frais fixes (ex. frais de port et d'emballage).

Domaine d'application, exclusions et exécution

Le barème de réduction est valable pour les disciplines sportives qui bénéficient de la Convention-club et présentées en tant que telles sur le site Internet.

Le Club ne pourra prétendre aux habituelles réductions quantitatives ni aux offres ponctuelles et réductions exceptionnelles dans le cadre de la Convention.

Le barème de réduction ne s'applique pas sur les frais supplémentaires facturés pour les livraisons express ou sur les frais fixes (ex. frais de port et d'emballage).

Les réductions seront appliquées lorsque le total des achats réalisés atteint ou dépasse un des paliers du barème de réduction. Ces réductions seront appliquées rétroactivement sur les commandes précédentes et remboursées sous la forme d'un avoir sur la commande en cours ou à venir. Le règlement des réductions en espèces est exclus.

Garanties

Les commandes de réassort sont garanties à tout moment et sans date limite de validité. owayo se réserve néanmoins le droit de réaliser des modifications concernant la coupe, le tissu ou les tarifs appliqués.

Les frais supplémentaires de réassort sont réduits de 50% dans le cadre de la Convention-club et sont facturés uniquement pour les réassorts de moins de 5 pièces par article (au lieu de 10 maillots habituellement).

Droit de résiliation

owayo se réserve le droit de résilier unilatéralement cette Convention-club avec préavis d'un mois, si le prix moyen des produits référence (voir appendice) baisse de plus de 10% à partir de la date de mise en application de la Convention-club (tarifs au 1^{er} août 2009).

Regensburg, le _____

_____, le _____



Francisco Gennes
Directeur Général

Signature et tampon du Club

Appendice : tarif produits référence au 1er août 2009

Maillot sports collectifs manches courtes, Basic-TEX, col en V	EUR 37,90 TTC
Maillot de basketball, Basic-TEX, col en V	EUR 35,90 TTC
Maillot de hockey sur glace, coupe match, VE Mesh	EUR 42,00 TTC
Short sports collectifs coupe Long sans slip intégré	EUR 23,50 TTC
Paire de bas de hockey sur glace sublimés	EUR 16,50 TTC
Paire de chaussettes de football	EUR 6,00 TTC

Tarif moyen produits référence

EUR 26,97 TTC

Le droit de résiliation est applicable à partir du moment où le prix moyen des produits référence devient inférieur ou égal à 24,27 euros TTC (les offres ponctuelles ou les réductions exceptionnelles ne sont pas prises en compte dans le calcul du prix moyen).

Lu et approuvé

Signature et tampon du Club